

**Assemblée Générale numéro 1 du Bagou le 27 aout 2010 18h local A3.13**  
**À l'ordre du Jour:**

- o. Bienvenue**
- 1. Plan action**
- 2. Prochaine réunion.**

**o. Bienvenue**

Mathieu Robillard ouvre l'assemblée à 18h.  
Il souhaite la bienvenue aux nouveaux.  
Frédéric est excusé.  
Explique que le Bagou a fait une journée de visibilité le matin même 15 personnes ont visité le Bagou.

**1. Plan action**

Mathieu propose le plan d'action Vincent appuie.

Les grandes lignes:

Le comité est ouvert de façon officiel du Lundi au Mercredi de midi à 13h. À partir du 7 septembre

( confirmer horaire des bénévoles)

Le comité doit faire des démarches de financement

Le local A3.13 sera aménagé pour accueillir les étudiants.

Il va y avoir une activité soupe aux Nouvelles cela permet de créer sont propre matériel média.

Le BAGOU À UN BLOG le bagou.org

Un organigramme explique la responsabilité des membres.

Mathieu et Vincent prépare un budget automne 2010.

**2. Prochaine réunion**

La prochaine réunion n'est pas déterminé. Mais aura lieu avant le 14 septembre 2010. Entre le 27 aout et le 14 septembre les membres du bagou on quelque petit mandat: trouver une façon d'avoir une clé de local, trouver du financement être présent au local le midi a 13h lundi, mardi et mercredi.

Levée de la réunion à 19h

Vincent Dubuc  
Secrétaire trésorier

## Le BAGOU automne 2010

### Résolution du 27 aout 2010

1. Est considéré comme **membres collaborateur** celui qui à signé la carte de membre et qui collabore au journal en écrivant 3 textes de 500 mots ou plus pendant la session d'automne 2010 il n'a pas droit de vote. 1\$
2. **Membre ambassadeur** ( prof) signe une carte de membre privilège il cautionne la mission du bagou par un don de 10\$ il n'a pas droit de vote

\*Le **membre responsable** est celui qui à signé sa carte de membre collaborateur et après sa participation à trois réunions consécutives, à droit de vote (à chaque réunions ou il à pris une tache pour organiser le bagou et voir au rayonnement de l'organisation et à sont bon fonctionnement et que la tache est fait). Il signe un article de 500 mots par session. Ils sont un maximum de 5 membres. Dans la mesure où il y a plus de 5 membres responsables. Il y aura création de comité responsable au nombre de cinq. Supervisé par le membre responsable.

- *si une tache n'est pas fait.*

Il perd les privilèges de membre responsable pour deux semaines ou il devra s'acquitter de montré sa loyauté en respectant ses engagements pour réintégré ses fonction officiel.

3. **Le chef de pupitre** voir à l'organisation générale du Bagou et au suivie des tâches des membres responsables. Il à la responsabilité de faire le Budget il doit organiser des réunions pour la session et en préparer l'ordre du jour et les propositions qui en découle.

5. **Le comité éditoriale** est composé de trois membres qui sont nommés par le chef de pupitre ils sont les seuls à être signataire pour le compte du bagou à l'AGECVM.

Membre responsable du comité éditorial AUTOMNE 2010: Mathieu Robillard, Vincent Dubuc et Roxanne Riendeau.

6. Table de concertation

**Le représentant en table de concertation** est nommé par le chef de pupitre.

**Représentant automne 2010** : Vincent Dubuc et Roxanne Riendeau.

## 7. Financement

Le Journal opère une dinette comme moyen de financement (café, collation) C'est un moyen pris par le journal pour que les étudiants est un lieu d'échange pour informé sur l'actualité et les activités du Bago à l'heure du midi c'est la soupe au nouvelles (actualité étudiante)

On offre un service de vente d'espace publicitaire et de vente de PAC. Sur le site .org 1 \$ l'annonce pour une semaine. ( Voir annexe pour grille tarifaire.)

Il a une mini papeterie avec article scolaire

On veut faire des demande d'argent a l'interne et l'externe.

## 8. service informatique

Le journal à 2 ordinateurs en libre service pour les étudiants du Vieux Montréal, l'accès est accordé en priorité comme suit membre du comité éditorial, membre responsable, membres collaborateur.

## 9. communication

Le bagou a un babillard exclusif à coté de l'entrée du bagou.

Le bagou est le seul à autoriser un affichage sur le babillard. Toute affiche non-autorisé est enlevé sur le champ, ceci a pour but de valoriser l'information concernant le bagou.

Le BONJOUR annonce certaine activité du BAGOU.

Le Bagou à un blog officiel lebagou.org

Le Bagou à un newsletter pour publier des nouvelles rapidement et d'allure agréable à l'œil.

Le bagou à deux lignes téléphoniques IP.

Lors de chaque parution de journal, de la période d'inscription, les membres ont une mascotte pour faire la promotion du comité et un stand original.( si possible)

Les frais de communication et de transport son remboursé .

**Achat de la session :**

Un ordi

Une tablette a dessin informatique,

deep frost version entreprise

Logiciel adobe in desing cs5

Logiciel correction français antidote hd

Dictionnaire spécialisés.

Des cartes réseau N (3)

Un disque dur réseau 1T

3 fils extension usb

Un sofa 3 place

Micro onde, machine à café, frigo, et article de cuisinette plus table ilo cuisine

Imprimante laser noir et blanc reseautable.

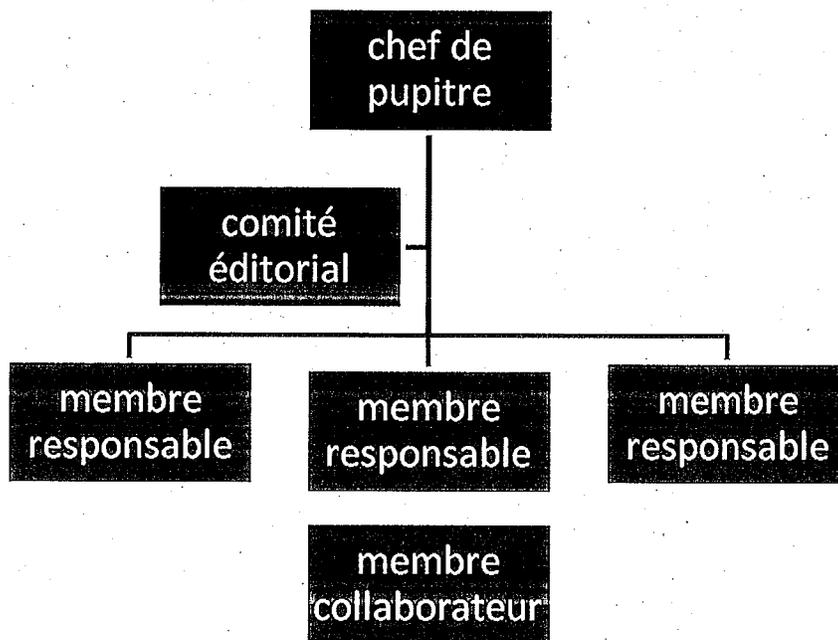
Matériel artistique pinceau, peinture papier carton, crayon, toile, ciseau, colle, et tout matériel de papeterie jugé utile.

Abonnement journaux par internet le Devoir...

Achat d'un stand de promotion ou du matériel nécessaire a la confection.

Tout autre achat jugé nécessaire par le chef de pupitre de moins de 100\$

## 10. Organigramme du bagou



## 11. local

Seul les membres responsable on accès a la clé du local durant les heures ouverture du cegep.

On souhaite un environnement propre.

## 12.FORMATION

Les membres on droit à des formations payé.

Vincent Dubuc

Secrétaire-Trésorier